



## L'assurance scolaire de votre enfant

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2018-2019, **votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

Découvrez les garanties qui protègent votre enfant :

Dès le mois de mai 2018, rendez-vous sur l'Espace parents de [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr), pour connaître les garanties et le tarif de l'assurance scolaire de votre enfant.

Les avantages de l'assurance scolaire Saint-Christophe :

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché

### Des garanties essentielles pour accompagner votre enfant dans sa scolarité...

- la prise en charge des frais d'optiques et dentaires,
- le remboursement des soins et frais médicaux,
- le remboursement des frais de remise à niveau scolaire,
- un capital invalidité permanente ou décès suite à un accident.

### Selon la formule disponible dans votre établissement scolaire, votre enfant est aussi protégé :

- en cas d'agression ou de racket à l'école ou sur un son trajet,
- lors de la détérioration ou le vol de son instrument de musique durant les cours (dans l'établissement ou à l'école de musique),
- en cas d'atteinte à son e-réputation (diffamations, injures sur internet).

### Une couverture 24h/24h, 365 jours par an, dans le monde entier en tous lieux et toutes circonstances :

- pendant les activités scolaires : sport, sortie, voyage, classe verte...
- durant les activités facultatives, extra-scolaires\* ou péri-scolaires dans ou en dehors de l'école : étude, cantine, centre de loisirs...
- et dans le cadre de la vie privée : trajets école-domicile, au domicile, durant ses activités sportives (seul ou en club), les vacances et le week-end.

### Un espace en ligne dédié aux parents pour obtenir des attestations et établir vos déclarations

\* A l'exclusion d'activités professionnelles ou agricoles non organisées par l'établissement

### Pour plus d'infos sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'Espace parents :

un espace spécialement dédié accessible depuis la page d'accueil de notre site

[www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr) pour :

- prendre connaissance des garanties couvrant votre enfant,
- obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire,
- télécharger et imprimer une attestation d'assurance.
- Déclarer un accident

### Saint-Christophe, c'est aussi

des contrats d'assurance pour les particuliers dans leur vie quotidienne



Garantie des  
Accidents de la Vie



Automobile



Habitation



Santé

Demandez un conseil  
personnalisé en appelant  
le **01 56 24 76 00**

Ou réalisez un devis sur  
[www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)